

RAGE

POSSIBLES HÔTES: RENARD, VISON ET RATON LAVEUR

RESERVOIR

- ▶ La France métropolitaine est indemne de rage sauvage des carnassiers, en particulier les renards : la rage du renard a été éliminée en 2001, comme la rage canine.
- ▶ Les chauves-souris peuvent également être porteuses de la rage en France.

MODE DE CONTAMINATION

Transmission accidentelle à l'homme qui se fait par le contact sur une peau lésée ou muqueuse avec la salive des animaux infectés (morsure, griffure, léchage sur muqueuse ou lésion cutanée...). Le virus ne traverse pas la peau saine. La manipulation d'animaux morts peut être contaminante.

ÉPIDÉMIOLOGIE

La rage animale fait l'objet d'une surveillance épidémiologique et sa déclaration est OBLIGATOIRE.

CLINIQUE

L'incubation chez l'homme est en moyenne de 30 à 45 jours. Les signes sont très variables :

- ▶ une modification du comportement,
- ▶ des troubles de la conscience pouvant aller jusqu'au coma,
- ▶ rarement des troubles moteurs (engourdissement d'un membre, paralysie, des difficultés pour parler).

La rage, une fois déclarée, est mortelle dans 100% des cas et survient au bout de 4 à 6 jours.

CONDUITE À TENIR APRÈS BLESSURE PAR UN ANIMAL

▶ Traitement de première intention, il faut nettoyer soigneusement la plaie à l'eau et au savon puis rincer abondamment et appliquer une solution antiseptique. Vérifier la mise à jour de la vaccination contre le tétanos.

▶ Recherche de l'animal pour qu'il soit mis en observation vétérinaire s'il est identifié.

Si l'animal est mort ou s'il est euthanasié, le cadavre est adressé à la Direction des Services Vétérinaires qui décide de l'envoyer pour diagnostic de la rage.

▶ Si l'animal est inconnu, ou si on suspecte la rage, ou a fortiori si le diagnostic biologique de rage est positif, la personne mordue doit être confiée à un Centre de Traitement Antirabique qui décidera de l'indication d'un traitement après exposition.

TRAITEMENT APRÈS EXPOSITION

Il n'y a pas de traitement curatif de la rage, une fois celle-ci déclarée. Il existe un traitement après exposition qui consiste en une vaccination qui fait apparaître une protection avant que la maladie ne se déclare.

TRAITEMENT PRÉVENTIF

La lutte contre la rage animale s'est effectuée avec succès par la vaccination orale des renards par des appâts et vaccination des animaux domestiques. Il est recommandé de ne pas s'approcher ni de capturer des chauves-souris. La vaccination systématique chez l'homme est préconisée pour certaines personnes (vétérinaires, gardes-chasses, équarisseurs...).